

## EXTRAITS

Avis n°6 du Conseil scientifique COVID-19  
20 avril 2020  
SORTIE PROGRESSIVE DE CONFINEMENT  
PREREQUIS ET MESURES PHARES

[https://solidarites-sante.gouv.fr/IMG/pdf/avis\\_conseil\\_scientifique\\_20\\_avril\\_2020.pdf](https://solidarites-sante.gouv.fr/IMG/pdf/avis_conseil_scientifique_20_avril_2020.pdf)

### Extraits des préconisations de l'avis N°6

*concernant (la population en générale) et plus spécifiquement*

#### *Les personnes de plus de 65 ans*

Hors EPAD et hors lieux de résidence collectifs )

J. Losfeld, Version du 27 avril 2020 à 10h

[...] Page 1

Cet avis a pour objectif d'indiquer les conditions minimales nécessaires pour préparer de façon cohérente et efficace une levée progressive et contrôlée du confinement.

[...] Page 2

*Cet avis porte sur les deux mois qui suivent la sortie du confinement*

[...] Page 7

#### **Prérequis 6. Des stocks de protection matérielle pour l'ensemble de la population**

[...]

Pour la population générale, le renforcement des mesures barrières est conditionné à la disponibilité de solution hydro-alcoolique dans les lieux publics et de points de lavage des mains dans des lieux qui en sont dépourvus. La disponibilité des masques est une mesure additionnelle par rapport aux mesures barrières qui restent l'élément clef.

[...] Page 12

#### **Les règles générales de la levée de confinement : maintien de la distanciation sociale et renforcement des gestes barrières**

##### *Le respect strict des mesures barrières*

Ce respect est essentiel dans le contrôle de l'épidémie. Il s'agira notamment de maintenir en place les règles de distanciation sociale élaborées et mises en oeuvre ces dernières semaines (maintenir une distance physique d'un mètre au moins de chaque côté, ne pas se serrer la main, ne pas s'embrasser, ne pas se donner d'accolades, télétravail, fermetures des écoles, interdiction des rassemblements, fermetures de lieux de rassemblements, fermeture de certains types de commerce...).

[...]

Les gels hydro-alcooliques et les masques à l'usage des personnels soignants, des personnes en

situation d'exposition au virus, et plus largement de l'ensemble de la population devront être disponibles sans risque de rupture d'approvisionnement.

[...]

Le port d'un masque individuel dans les lieux recevant du public doit être systématique durant la période post-confinement

[...] Page 13

Le Conseil scientifique appelle l'attention des autorités sur la question particulière des transports en commun et des transports collectifs. Le non-respect des règles de distance physique d'un mètre de part et d'autre, que les usagers portent ou non un masque de protection, constitue un vecteur important de la transmission du virus, tant en termes de vitesse que de volume, ce qui pourrait conduire à la reprise incontrôlable de l'épidémie

[...]

Le Conseil scientifique estime nécessaire de maintenir fermés ou interdits tous les lieux et événements qui ont pour objet ou conséquence de rassembler du public en nombre important, qu'il s'agisse de salles fermées ou de lieux en plein air.

[...] Page15

**Les règles applicables à des populations particulières à risque de formes graves et/ou risque de transmission (voir Fiche 2)**

[...]

#### **a) Les personnes de plus de 65 ans et/ou présentant des pathologies chroniques**

Certains de nos concitoyens présentent des risques supérieurs de formes graves et de décès du fait de leur âge ou de leur état de santé (pathologies chroniques à risque telles que notamment l'hypertension artérielle, un diabète, une maladie coronarienne ou un cancer en cours de traitement etc). 82% des décès ont été observés à l'hôpital chez des patients de plus de 70 ans.

La population des personnes à risque de formes graves nécessitant une hospitalisation ou une prise en charge en réanimation concerne les personnes de plus de 65 ans dont 800 000 vivent en EHPAD, des personnes porteuses d'affections de longue durée et de 160 000 personnes handicapées vivant dans des structures d'hébergement collectif. Au total cette population est estimée à près de 18 millions de personnes.

Dans la phase de sortie du confinement, de nombreuses personnes sont porteuses du virus et sont donc potentiellement contaminantes, même lorsqu'elles ne présentent aucun signe clinique.

**Ces personnes sont exposées à un risque individuel très élevé de développer des formes graves. Elles doivent en être clairement informées.** Cependant, cette population n'a pas un risque plus élevé de transmission du SARS-CoV-2 aux autres citoyens. Le Conseil scientifique **conseille à ces personnes de respecter un confinement strict et volontaire, qui les protège de risques de contamination.** A la différence du confinement obligatoire, le confinement volontaire ne vise pas à freiner l'épidémie ; il permet aux personnes de se protéger sur la base **d'un choix éclairé personnel.** Ce choix doit pouvoir être proposé aux personnes à risque qui travaillent.

La situation des personnes résidant dans des structures d'hébergement collectif doit par ailleurs être considérée avec attention [...] Voir Page 15

[...] Page 23

## FICHE 2 LES DIFFERENTES POPULATIONS CONCERNEES EN FRANCE

[...]

L'âge apparaît comme un facteur de risque de formes graves de COVID-19 avec des taux de létalité pour les formes cliniques de l'infection proches de 15% chez les personnes de plus de 80 ans alors qu'il serait de 3/1000 (0.3%) chez les moins de 60 ans

La présence de comorbidités est un autre facteur de risque de formes sévères. Les principales comorbidités sont l'hypertension artérielle, le diabète, une maladie coronarienne, et le surpoids. Il faut noter l'absence de données françaises permettant d'établir des scores de risque à ce stade.

[...]

La proportion de patients admis en réanimation était la suivante : 1% chez les moins de 15 ans : 1%, 15-44 ans : 8%, 45-64 ans : 29%, 65-74 ans : 36%, et plus de 75 ans : 26%. L'âge moyen des personnes admises en réanimation était de 65 ans. L'âge est donc un facteur de risque majeur de décès et de formes graves [...]

[...] Page 25

***Le Conseil scientifique tient à rappeler que les propositions ci-dessous sont valables pour les deux mois suivants la sortie de confinement. A l'issue, elles devront être reconsidérées en fonction de la circulation du virus.***

[...]

Les personnes de plus de 65 ans [...]

*Le Conseil scientifique recommande que dans l'état des connaissances ces personnes évitent au maximum le risque de contamination notamment par des porteurs asymptomatiques en adoptant un « confinement » volontaire pendant les semaines suivant la sortie du confinement ainsi que les contacts rapprochés avec des enfants présentant potentiellement un risque particulier du fait de la fréquence des formes asymptomatiques. Ce confinement volontaire consiste donc à limiter au maximum le risque de contagion dans des lieux à forte fréquentation.*